

V oici donc les textes adoptés

au 24^{ème} congrès de l'UGFF qui s'est tenu du 13 au 17 mars dernier.

Par rapport au projet de documents tel qu'ils avaient été diffusés quelques mois auparavant, les modifications sont nombreuses et significatives.

Tant mieux.

Au-delà d'un jugement de valeur sur les amendements retenus, ce processus souligne que les textes ont été lus et que les adhérents et syndicats s'en sont emparés. C'est là le signe indéniable d'une vitalité indispensable pour le **syndicalisme** que nous souhaitons faire vivre.

Bien entendu, l'histoire ne saurait s'arrêter avec la publication du document d'orientation et de la plateforme revendicative, votés tous les deux à une large **majorité**.

Référentiels nécessaires, ces textes ne trouveront cependant toute leur dimension que s'ils sont partie intégrante de notre activité quotidienne.



Il faut donc les **faire vivre pleinement**, partout et avec le plus grand nombre.

La victoire récente -mais ô combien importante- sur le CPE montre le chemin à suivre. A l'évidence, nous devons nous saisir de ce succès pour développer une dynamique permettant d'obtenir bien **d'autres avancées**.

C'est à l'évidence une des ambitions majeures du 24^{ème} congrès de l'UGFF et de ses délégués. C'est aussi un des rôles primordiaux que doivent permettre les documents adoptés : **gagner** le maximum de batailles revendicatives.

C'est le but qu'ensemble nous devons nous fixer.